

*Tribunal
administratif
du travail*

Québec 

ÉTUDE DES CRÉDITS

2025 – 2026

**Demands de renseignements particuliers
du troisième groupe d'opposition**



ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

#	Liste des questions
RP1	Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2025-2026.
RP2	Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2025-2026.
RP3	Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.
RP4	Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> , et ce, depuis cinq ans.
RP5	Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
RP6	Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir : <ul style="list-style-type: none">a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;b) la liste des membres du conseil d'administration;c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.
RP7	Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière : <ul style="list-style-type: none">a) des frais de déplacement;b) des frais de représentation;c) des frais de repas;d) des frais de voyage;e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.
RP9	Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

#	Liste des questions
RP155	Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.
RP156	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.
RP157	Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.
RP158	Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.
RP159	Préciser l'impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.
RP160	Évolution de l'effectif depuis cinq ans, par catégorie d'emploi, par année financière.
RP161	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP162	Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.
RP163	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.
RP164	Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP165	Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment : <ul style="list-style-type: none"> a. la formation; b. la publicité; c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique; d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement; e. les baux résiliés et locaux vacants; f. achat de matériel; g. tout autre coût de transition.
RP166	Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.
RP167	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.
RP168	Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).

#	Liste des questions
RP169	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> et préciser la nature des ordonnances.
RP170	Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.
RP171	Depuis cinq ans, par mois, et selon le <i>Code du travail</i> ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).
RP172	Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le <i>Code du travail</i> ou la <i>Loi sur les normes du travail</i> , délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).
RP173	Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2025-2026.
RP174	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l'article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.
RP175	Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs, depuis cinq ans, par année financière.
RP176	Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur/conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.
RP177	Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
RP178	Nombre de dossiers liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées</i> (PL 57).
RP179	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.
RP180	Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.
RP181	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.
RP182	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.
RP183	Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.
RP184	Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.

#	Liste des questions
RP185	Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.
RP186	Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.
RP187	Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.
RP188	Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.
RP189	Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.
RP190	Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés au cours des cinq dernières années.
RP191	Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.
RP192	Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes au cours des cinq dernières années.
RP193	Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP1

Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2025-2026.

Voici les sommes dépensées à ce chapitre entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 :

LOGICIELS	
Achat (incluant MS365)	452 265 \$
Entretien	592 962 \$
MATÉRIEL	
Achat	106 082 \$
Entretien	58 342 \$
SERVICES PROFESSIONNELS	
Internes (personnel du Tribunal)	2 943 430 \$
Externes (entretien du système de mission)	267 212 \$
MCN	650 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS	
Externes	151 761 \$
MCN	354 130 \$
TOTAL	4 926 834 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION : Direction des technologies de l'information

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP2

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2025-2026.

2024-2025 : Le Tribunal n'a reçu aucune demande de réduction des dépenses par le SCT. Toutefois, il est visé par la décision du SCT du 22 octobre 2024 concernant certaines mesures de contrôle des dépenses.

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP3

Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, cinq (5) comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour des comités de sélection ou pour examiner le renouvellement du mandat de certains membres (juges administratifs). Les personnes suivantes ont fait partie de l'un ou l'autre des comités :

Nom	Honoraires	Frais de déplacement
Demers, Isabelle	558 \$	S.O.
Gagné, Pierre	1 086 \$	S.O.
Gesualdi-Fecteau, Dalia	1 000 \$	S.O.
Jacques, Claude	1 500 \$	S.O.
Lacoursière, Marc	1 200 \$	S.O.
Lynch, France	1 750 \$	S.O.
Martin, Claude	1 000 \$	S.O.
Morin, Sophie	400 \$	S.O.
Valois, Martine	1 200 \$	S.O.
Total	9 694 \$	0 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION : Direction des ressources financières

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP4

Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, et ce, depuis cinq ans.

L'obligation de fournir ce rapport au ministre du Travail a été abolie le 1^{er} janvier 2016 puisque la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1) n'a pas repris les termes de l'article 428 de la LATMP.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP5

Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

La liste de toutes ces activités se trouve aux pages suivantes.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

Trinunal administratif du travail
Du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

Date	Nom de la formation ou de l'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2024-04-03	Gestion hybride, adapter ses pratiques à la nouvelle réalité	Groupe conseil CFC	15	En ligne	4 230 \$
2024-04-10	Gérer et mobiliser ses équipes à distance	Université Laval	18	En ligne	4 300 \$
2024-04-23 au 2024-05-02	Journées de formation du personnel de soutien aux opérations	Tribunal administratif du travail	200	Montréal et Québec	8 075 \$
2024-04-25	Télécom 2024	Télécom	1	Laval	165 \$
2024-04-26	Développements récents en droit du travail 2024	Barreau de Québec	1	Montréal	495 \$
2024-04-30	Sommet de la formation 2024	Groupe LGX	1	Québec	433 \$
2024-05-07	Colloque 2024	Forum des jeunes	2	Montréal	350 \$
2024-05-15	Créer un intranet dynamique avec SharePoint	AFI formation	14	En ligne	2 150 \$
2024-05-16 et 2024-06-20	Secouriste en milieu de travail	Formation Urgence-Vie	2	Différentes régions du Québec	- \$
2024-05-28	Assemblée des conciliateurs	Tribunal administratif du travail	96	Montréal	4 500 \$
2024-05-30	Programme de formation en traitement des demandes d'accès	AAPI	1	En ligne	2 030 \$
2024-05-30	Former et accompagner dans l'action	Groupe CFC	8	En ligne	2 115 \$
2024-06-04	Journées de formation des médecins assesseurs du Tribunal administratif du travail	Tribunal administratif du travail	13	Montréal	3 000 \$
2024-06-12	La preuve technologique : son utilisation et ses développements	SOQUIJ	1	En ligne	125 \$
2024-06-13	AutoCAD Au-delà de l'Essentiel	Formation CAD	1	En ligne	600 \$
2024-07-22	Excel - Base 1	Formation CAD	1	En ligne	200 \$

2024-08-07 à 2024-12-16	Secouriste en milieu de travail	Santinel	16	Différentes régions du Québec	1 664 \$
2024-09-08	Congrès CRHA	Ordre des conseillers en ressources humaines-CRHA	5	Montréal	6 970 \$
2024-09-10	Réduction du stress par la méditation	Cégep du Vieux Montréal	1	En ligne	167 \$
2024-09-10	La bienveillance à plein régime	ÉquiLibre	12	En ligne	135 \$
2024-09-12 à 2024-10-03	Secouriste en milieu de travail	Ambulance St-Jean	6	Québec	798 \$
2024-09-13	Un milieu sain, sans harcèlement	Ordre des conseillers en ressources humaines-CRHA	1	En ligne	50 \$
2024-09-25	Développer la capacité de prendre des décisions en situation complexe et ambiguë	Réseau des professionnels de la formation du Québec	1	En ligne	30 \$
2024-09-26	Programme d'apprentissage pour les chefs d'équipe du personnel de bureau, technique et assimilé	École Nationale d'administration publique	1	Montréal	3 050 \$
2024-10-09	Midi conciliateur	Tribunal administratif du travail	24	Montréal	- \$
2024-10-24	Excel intermédiaire	Formation CAD	1	En ligne	200 \$
2024-10-28	Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction	Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec	1	En ligne	290 \$
2024-10-29	Certification pour praticien en gestion du changement	Prosci	1	En ligne	4 175 \$
2024-11-05	Congrès des professionnel.le.s de l'information	Fédération des milieux documentaires	3	Laval	1 470 \$
2024-11-12	Journée de l'informatique du Québec	Réseau Action T.I.	2	Québec	1 390 \$

2024-11-13	Journées de formation des médecins assesseurs du Tribunal administratif du travail	Tribunal administratif du travail	13	Montréal	1 000 \$
2024-11-14	Journée de formation, qualité et cohérence RT	Tribunal administratif du travail	30	Montréal	- \$
2024-11-20	Formation ASP Construction	Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec	1	En ligne	325 \$
2024-11-25	Les troubles de la personnalité : particularité et enjeux de gestion	Regroupement de réseaux en santé (RRSPT)	17	En ligne	3 625 \$
2024-11-29	Campagnes numériques : utiliser LinkedIn pour des publicitaires	Technologia Formation	1	En ligne	325 \$
2024-12-02	Développer son sens politique pour influencer stratégiquement	Alliance des cadres de l'État	14	En ligne	3 000 \$
2024-12-03	Programme de gestion du harcèlement	Ordre des conseillers en ressources humaines-CRHA	1	En ligne	750 \$
2024-12-04	Excel intermédiaire	Formation CAD	1	En ligne	180 \$
2024-12-05	Anglais en milieu de travail	Cégep de Saint-Jérôme	29	En ligne	7 429 \$
2025-01-10	Le groupe des 2e mardi	Groupe du 2e mardi	1	Montréal	75 \$
2025-01-30	Congrès annuel	Jeune Barreau de Montréal	1	Montréal	200 \$
2025-01-31	Créer et gérer des processus automatisés à l'aide de Power Automate	AFI formation	2	En ligne	1 350 \$
2025-01-31	Ensemble, humanisons la pratique	Barreau de Québec	1	En ligne	57 \$

26 jours	Programme d'information et de planification de la retraite	CÉGEP Marie-Victorin et Commission scolaire de la Capitale	13	Montréal ou en ligne	5 205 \$
104 jours*	Droits de scolarité - soutien aux études	Établissements scolaires reconnus	16	Différentes régions du Québec	23 328 \$
* Possibilité de libération avec traitement équivalente à deux journées par cours, par session, sur approbation du gestionnaire.					
TOTAL					100 005 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP6

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) La liste des membres du conseil d'administration;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Aucune agence, aucun conseil ou comité ne relève du Tribunal administratif du travail.

Les membres du comité de direction du Tribunal sont présentés dans le rapport annuel 2023-2024.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION : Direction des ressources financières

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP7

Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière :

- a) des frais de déplacement;
- b) des frais de représentation;
- c) des frais de repas;
- d) des frais de voyage;
- e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Voici les informations demandées du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 :

a) Les frais de déplacement : 11 475 \$

b) Les frais de représentation : 3 077 \$

En vertu des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, la présidente du TAT dispose d'un budget de 4 140 \$ réservé aux frais de représentation. Elle a utilisé 930 \$. Les autres membres du comité de direction ont dépensé un total de 2 147 \$.

c) Les frais de repas : 4 241 \$

d) Les frais de voyage : 8 606 \$

e) Les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Les frais de participation à ces événements totalisent 5 286 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP9

Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Évolution des effectifs réguliers

En date du 31 janvier 2025

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie	1	2,0	2,0	4,0		9,0
Québec	9	62,0	21,0	23,0		115,0
Saguenay-Lac-St-Jean		4,0	2,0	4,0		10,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière	1	7,0	5,0	9,0		22,0
Yamaska	1	4,0	4,0	3,0		12,0
Chaudière-Appalaches	1	4,0	4,0	6,0		15,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				2,0		2,0
.Rimouski		2,0	3,0	2,0		7,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		4,0	2,0	3,0		9,0
.Drummondville				4,0		4,0
Montréal	4	68,0	28,0	44,0	1,0	145,0
Montérégie	1	6,0	3,0	6,0		16,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval	1	4,0	1,0	5,0		11,0
Laurentides		6,0	2,0	8,0		16,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	3,0	2,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	4,0		7,0
TOTAL	19	180,0	85,0	135,0	1,0	420,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP155

Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.

Économies budgétaires 2024-2025

Honoraires des membres issus	4 640 000 \$
Ressources affectées aux membres	250 000 \$
Gestion/gouvernance	50 000 \$
Frais de déplacement des membres	625 000 \$
Frais divers (impression-numérisation-poste)	520 000 \$
Rapatriement des services administratifs	730 000 \$
Dépenses diverses - membres	165 000 \$
TOTAL	6 980 000 \$

SOURCE : Direction des ressources financières

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 7 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP156

Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.

Aucune étude supplémentaire n'a été faite pour la période mentionnée.

SOURCE : Direction générale des technologies et du pilotage

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP157

Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.

Voir également la réponse à la question RP165.

ACTIVITÉ	COÛT
Mise à jour de SISTA	0 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP158

Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n'a pas eu d'impact sur le niveau d'effectifs.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP159

Préciser l'impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n'a pas eu d'impact sur le nombre de nouveaux postes créés, abolis et transférés, ni sur les départs à la retraite et les mises en disponibilité.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP160

Évolution de l'effectif depuis cinq ans, par catégorie d'emploi, par année financière.

Voici les données au 31 janvier 2025 :

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIF
Professionnels	180
Personnel de bureau	135
Techniciens	85
Ouvriers	1
Cadres	19
TOTAL	420

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP161

Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucune prime de départ n'a été versée en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP162

Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.

Budget de fonctionnement 2024-2025

Masse salariale	80 900 000 \$
Fonctionnement	
Services de transport et de télécommunications	2 088 000 \$
Services professionnels, administratifs et autres	6 447 000 \$
Locations	9 086 000 \$
Fournitures et approvisionnement	1 126 000 \$
Amortissement	2 170 000 \$
Autres dépenses	273 000 \$
Total fonctionnement	
Total des dépenses	102 090 000 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP163

Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.

Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 :

Rémunération de base – effectif régulier	51 787 075,78 \$
Rémunération de base – effectif occasionnel	675 778,71 \$
Rémunération de base – effectif étudiant-stagiaire	738 427,24 \$
Heures supplémentaires – effectif régulier	34 955,58 \$
Heures supplémentaires – effectif occasionnel	743,70 \$
Heures supplémentaires – effectif étudiant-stagiaire	429,11 \$
Primes et indemnités de départ – effectif régulier	1 900 700,92 \$
Primes et indemnités de départ – effectif occasionnel	56 678,95 \$
Primes et indemnités de départ – étudiant-stagiaire	33 779,85 \$
Contribution employeur – effectif régulier	9 368 366,27\$
Contribution employeur – effectif occasionnel	228 194,98 \$
TOTAL	64 825 131,09 \$

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION : Direction des ressources financières

VALIDATION: Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP164

Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucun avis et aucune directive n'ont été émis.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP165

Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment :

- a. la formation;
- b. la publicité;
- c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique;
- d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement;
- e. les baux résiliés et locaux vacants;
- f. achat de matériel;
- g. tout autre coût de transition.

Aucune somme n'a été dépensée à ce chapitre entre le 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025.

SOURCE : Service des communications, Service des ressources matérielles et Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP166

Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.

Liste des nominations à titre de juges administratifs depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- Mme Isabelle Arseneault
- M. Benoit Aubertin
- M. François Beaubien
- Mme Anne-Marie Béchard
- M. Karim Benelfellah
- Mme Yolande Bernier
- M. Antoine Berthelot
- M. Guy Blanchet
- M. Daniel Blouin
- M. Bruno Boucher
- Mme Luce Boudreault
- Mme Guylaine Bourgeois
- Mme Isabelle Carpentier-Cayen
- Mme Caroline Charrette
- Mme Manon Chénier
- Mme Amélie Chouinard
- M. Simon Corbeil
- Mme Maude Côté
- M. Réjean Côté
- M. Martin Couillard
- Mme Emmanuelle de Champlain
- M. François Demers
- Mme Johanne Despatis
- Mme Martine Desroches
- M. Jason W. Downey
- Mme Geneviève Drapeau
- M. Frédéric Dubé
- M. Jean-François Dufour
- M. Louis-Charles Dufour-Grégoire
- M. Henrik Ellefsen
- Mme Véronique Émond
- Mme Julie Falardeau
- Mme Ann Firlotte
- M. Dominic Fiset
- Mme Caroline Gagnon
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Sylvain Gagnon
- M. Renaud Gauthier
- Mme Nathalie Gélinas
- Mme Véronique Girard
- Mme Chantale Girardin

.../2

- Mme Elisabeth Goodwin
- M. Guy Grantham
- M. Gaétan Guérard
- Mme Aurora Gutiérrez
- M. Francis Hinse
- M. Kevin Horth
- M. Alain Lachance
- Mme Julie Ladouceur
- Mme Jessica Laforest
- M. Laurent Lassonde
- M. Jean-François Lebel
- Mme Marie-Anne Lecavalier
- Mme France Legault
- Mme Marie-Ève Legault
- Mme Émilie Lessard
- M. Éric Lemay
- M. Hugues Magnan
- Mme Virginie Maloney
- M. Michel Maranda
- Mme Nancy Martel
- Mme Monia Minville
- M. Gabriel Miron
- M. Pierre-Étienne Morand
- Mme Chantal Sophie Moulin
- Mme Sandra Nadeau
- M. Jean-Sébastien Noiseux
- Mme Emilia Nyitrai
- Mme Maude Pepin Hallé
- Mme Josée Picard
- Mme Marie-Claude Pilon
- Mme Marie-Claude Poirier
- M. Danick Potvin
- Mme Karine Poulin
- Mme Julie Rancourt
- Mme Mélanie Raymond
- M. Christian Reid
- Mme Isabelle Robitaille
- M. Benoît Roy-Dery
- M. Guillaume Saindon
- Mme Julie Samson
- Mme Karine Savard
- Mme Ève-Stéphanie Sauvé
- M. Jean-François Séguin
- M. Pierre St-Onge
- Mme Isabelle St-Jean
- Mme Dominique Tancrède
- Mme Danielle Tremblay
- Mme Marie-Eve Vanden Abeele
- M. Erick Waddell

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP167

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du *Code du travail* et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.

Les tableaux suivants couvrent la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 :

Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise	
Sort des requêtes	2024-2025
Accueillies	130
Désistements	1
Fermeture admin.	0
Règlements	0
Rejetées	0
Sous-total	131

Article 46 : Résolution de difficultés	
Sort des requêtes	2024-2025
Accueillies	1
Désistements	3
Fermeture admin.	1
Règlements	0
Rejetées	0
Sous-total	5

TOTAL	136
--------------	------------

La plupart des requêtes accueillies le sont du consentement des parties, soit par le dépôt d'une requête conjointe ou par la non-contestation de la requête par l'autre partie.

Les décisions motivées des juges administratifs sont accessibles par l'entremise du site Web de la SOQUIJ (<http://citoyens.soquij.qc.ca>), alors que l'ensemble des décisions rendues en vertu des articles 45 et 46 du *Code du travail* sont disponibles sur le site COR@IL (www.corail.gouv.qc.ca).

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP168

Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).

Voir la liste détaillée qui suit.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

Liste des plaintes du secteur municipal

No dossier	Date de réception	Recours	Référence juridique	Nom parties
1362814	2024-04-02	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Canton de Westbury
				Nathalie Audet
1362450	2024-04-04	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Chantal Poliquin
				Municipalité de Trécesson
1362785	2024-04-08	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Alain Fournier
				Municipalité d'Ormstown
1365560	2024-04-24	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Josée Normandeau
				Ville de Brossard
1365823	2024-04-26	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Sylvie Richard
				Ville de Delson
		1366435	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes
1366133	2024-04-29	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
				Alain François Lamont
1367003	2024-05-03	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Ville de Boisbriand
				Sonia Béland
1369306	2024-05-21	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Ville de Gatineau
				Agence de mobilité durable-Ville de Montréal
1369336	2024-05-21	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Karly Rousseau
				Ville de Montréal
				Agence de mobilité durable-Ville de Montréal
1369338	2024-05-21	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Sébastien Beaumont
				Ville de Montréal
				Agence de mobilité durable-Ville de Montréal
1369340	2024-05-21	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Stéphane Richer
				Ville de Montréal
				Agence de mobilité durable-Ville de Montréal
1369341	2024-05-21	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission	Karyne Grégoire
				Ville de Montréal
1369341	2024-05-21	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal

			municipale	Jean-Guy Laforest
				Karly Rousseau
				Ville de Montréal
1369428		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	André Moro
				Karly Rousseau
				Ville de Montréal
1369440	2024-05-22	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal
				Gilles Beauregard
				Ville de Montréal
1369555		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Isabelle Daoust
				MRC des Laurentides
1370427	2024-05-29	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal
				Jules-André L'Aurore
				Ville de Montréal
1370460		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Agence de mobilité durable-Ville de Montréal
				Fernando Nobrega
				Ville de Montréal
1371028	2024-05-31	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Sylvain Brazeau
				Ville de Rigaud
1371682	2024-06-06	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité régionale du comté de Pierre-De Saurel
				Yves Deshaies
1371826		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Julie St-Laurent
				Municipalité de Durham-Sud
1372868	2024-06-14	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marie-Hélène Gauthier
				Ville de Mont-Joli
1376569	2024-07-16	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Isabelle Daoust
				MRC des Laurentides
1377680	2024-07-24	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Samba Oumar Ali
				Ville de Montréal / Arrondissement Ville-Marie
1377911	2024-07-25	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Kevin Manitta
				Municipalité de Sainte-Sophie

1378222	2024-07-29	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Pontiac
				Paul Doucet
1380705	2024-08-08	Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
				Stéphanie Dumont
1381062	2024-08-14	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Ghislain Pitre
				Ville de Percé
1381326	2024-08-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Martin Girard
				Ville de Schefferville
1383319	2024-09-11	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Jean-Charles Bourret
				Municipalité de Rivière-Héva
1388239	2024-09-30	Destitution	Article 73 : Loi sur les sociétés de transport en commun	Guillaume Thibault
				Société de transport de Montréal
1385987	2024-10-01	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Espace pour la vie-Ville de Montréal
				Étienne Laurence
1387178	2024-10-03	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité régionale de comté Des Basques
				Nicolas Lessard-Dupont
1387297	2024-10-07	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
				Raphaël Rioux
1386975	2024-10-08	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel
				Stéphanie Dumont
1387567	2024-10-09	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	France Dumont
				Ville de Cookshire-Eaton
1389693	2024-10-25	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Nicolas Cervant-Caron
				Ville de Rivière-du-Loup
1389471	2024-10-28	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Antoine Guilbault-Houde
				Municipalité de La Macaza
1389948	2024-10-30	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Ripon
				Sylvain Gauvreau
1390824	2024-11-05	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Julien Leclerc
				Ville de Shawinigan
1391860	2024-11-07	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	James McCulloch

				Ville de Bécancour
1392113	2024-11-08	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Geneviève Rivard
				Ville de Terrebonne
1391484	2024-11-09	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Benoit Poulin
				Ville de Blainville
1391521	2024-11-11	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Leonel Carranza
				Ville de Montréal
1393550	2024-11-20	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Maxime Boissonneault
				Ville de Rigaud
1394845	2024-11-22	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Moïse Mayer
				Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
1394761	2024-11-28	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de La Présentation
				Yves Bérard
1396183	2024-12-04	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Moïse Mayer
				Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
1397568	2024-12-09	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Gabriel Leblanc
				Municipalité de Saint-Donat-de-Montcalm
1397105	2024-12-13	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Dave Potvin
				Ville de Mont-Royal
1397721	2024-12-17	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Moïse Mayer
				Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval
1397792		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Marilyne Lafrance
				Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
1398209	2024-12-20	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Alexandre Primeau
				Municipalité de Pointe-des-Cascades
1401683	2025-01-16	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Linda Dubé
				Municipalité de Saint-Aubert
54	Total général			

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP169

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et 46 du *Code du travail* et préciser la nature des ordonnances.

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, aucune ordonnance n'a été rendue relativement à l'application des articles 45 et 46 du *Code du travail*.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP170

Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.

Voici les données relatives aux délais de fermeture provenant des divisions des relations du travail, services essentiels, et construction et qualification professionnelle pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 :

Division	Moyenne		Nombre total de dossiers
	Délai imputable au TAT (en jours)	Délai total (en jours)	

Division des relations du travail (DRT)	244	342	6 016
<i>Loi sur les normes du travail</i>	328	449	3 530
<i>Code du travail</i>	119	184	2 305
Division des services essentiels (DSE)	141	149	160
Division de la construction et de la qualification professionnelle (DCQP)	131	244	82
Total des 3 divisions	239	336	6 258

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP171

Depuis cinq ans, par mois, et selon le *Code du travail* ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).

Cette question s'adresse à la Division des relations du travail.

Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025

Lois	Année	Mois	Nombre de dossiers		
			Ayant fait l'objet d'une conciliation réussie	Référés aux juges administratifs	Total
Loi sur les normes du travail	2024	Avril	153	35	188
		Mai	139	47	186
		Juin	126	21	147
		Juillet	81	25	106
		Août	94	18	112
		Septembre	121	45	166
		Octobre	159	44	203
		Novembre	122	26	148
		Décembre	107	50	157
	2025	Janvier	105	27	132
TOTAL			1 207	338	1 545

Code du travail	2024	Avril	15	8	23
		Mai	16	9	25
		Juin	6	8	14
		Juillet	10	6	16
		Août	5	2	7
		Septembre	22	11	33
		Octobre	25	24	49
		Novembre	23	16	39
		Décembre	7	23	30
	2025	Janvier	20	11	31
TOTAL			149	118	267

Nombre de dossiers fermés du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 selon le type de fermeture

Année	Mois	Type de fermeture					Total
		Accueillis	Désistements	Règlements	Rejetés	Fermetures admin.	
2024	Avril	97	194	246	46	5	592
	Mai	123	225	265	72	9	692
	Juin	102	173	224	38	7	541
	Juillet	137	218	164	49	4	573
	Août	172	174	159	53	5	564
	Septembre	97	164	321	30	6	617
	Octobre	112	277	351	82	5	849
	Novembre	110	224	304	38	27	690
	Décembre	117	153	209	42	14	536
2025	Janvier	160	150	252	37	15	604
Total		1 227	1 952	2 495	487	97	6 258

* Il s'agit de l'ensemble des dossiers des divisions des relations du travail, des services essentiels, et de la construction et de la qualification professionnelle.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP172

Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le *Code du travail* ou la *Loi sur les normes du travail*, délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).

Cette question ne concerne que la Division des relations du travail.

Délai de traitement (en jours) des cas réglés par mois du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025

Mois	Médiane ¹		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	
Code du travail					
Avril	70,5	108,0	110,2	156,4	196
Mai	77,0	92,0	116,3	167,2	287
Juin	55,0	83,0	108,8	180,4	175
Juillet	68,0	79,0	100,3	129,1	231
Août	87,0	115,0	119,2	160,9	250
Septembre	41,0	146,0	99,7	199,8	254
Octobre	84,0	161,0	164,9	262,4	329
Novembre	64,0	114,0	110,1	199,4	245
Décembre	91,0	133,0	146,9	207,6	145
Janvier	83,0	97,0	103,2	148,7	193
Loi sur les normes du travail					
Avril	277,0	328,0	344,3	447,7	357
Mai	262,0	320,0	325,1	448,1	372
Juin	257,0	302,5	303,2	421,2	334
Juillet	245,0	287,0	321,9	404,9	315
Août	266,0	308,0	461,0	588,1	289
Septembre	258,5	316,5	311,3	395,3	344
Octobre	255,0	324,0	327,5	521,0	470
Novembre	252,0	338,5	312,2	449,0	390
Décembre	257,0	285,0	296,9	390,5	315
Janvier	259,0	306,0	301,3	410,8	343

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VP des relations du travail.

.../2

**Délai de traitement (jours) des cas réglés du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
selon les principaux articles du Code du travail et de la Loi sur les normes du travail**

	Médiane ¹		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	
Code du travail					
Article 16 <i>Plainte en matière de mesures disciplinaires – congédiement</i>	63,0	146,0	115,3	257,4	368
Article 25 <i>Requête en accréditation, champ libre</i>	34,0	35,0	52,1	81,9	253
Article 25 <i>Requête en accréditation, conflit</i>	33,0	34,0	37,5	43,8	123
Article 39 <i>Requête en interprétation et statut de salarié</i>	95,0	210,0	160,0	315,1	95
Article 39 <i>Requête en modification d'accréditation</i>	85,0	90,0	121,7	126,8	407
Article 41 <i>Requête en révocation d'accréditation</i>	34,0	34,0	34,4	38,1	123
Article 45 <i>Requête en transmission de droits et obligations (totale ou partielle)</i>	46,0	46,0	56,5	61,2	131
Article 47.2 <i>Égalité de traitement par l'association</i>	148,0	163,0	205,2	272,7	527

Loi sur les normes du travail					
Articles 122 et 79.1 <i>Absence pour maladie, accidents ou autres</i>	255,0	281,5	286,9	366,8	606
Articles 122, 79.7 et 79.8 <i>Responsabilités familiales ou parentales</i>	249,5	281,5	289,0	375,6	54
Articles 122, al. 1 (1) à (3), (5), (6), (8) et (9) <i>Plainte de congédiement - général</i>	259,0	316,0	320,2	439,8	781
Article 122.1 <i>Mise à la retraite (âge, années de service)</i>	1 183,0	1 876,0	1 183,0	1 876,0	1
Article 122, al. 1 (4) <i>Salariée enceinte</i>	272,0	309,0	324,3	391,7	60
Article 123.6 <i>Harcèlement psychologique</i>	263,5	334,5	353,5	507,4	532
Article 124 <i>Congédiement sans cause juste et suffisante</i>	259,0	311,5	343,7	473,0	1 480

¹ Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VP des relations du travail.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP173

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2025-2026.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL

Évolution des effectifs réguliers

En date du 31 janvier 2025

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
Estrie	1	2,0	2,0	4,0		9,0
Québec	9	62,0	21,0	23,0		115,0
Saguenay-Lac-St-Jean		4,0	2,0	4,0		10,0
Abitibi-Témiscamingue		1,0	2,0	2,0		5,0
Lanaudière	1	7,0	5,0	9,0		22,0
Yamaska	1	4,0	4,0	3,0		12,0
Chaudière-Appalaches	1	4,0	4,0	6,0		15,0
Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord						
.Gaspé				2,0		2,0
.Rimouski		2,0	3,0	2,0		7,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
Mauricie-Centre-du-Québec						
.Trois-Rivières		4,0	2,0	3,0		9,0
.Drummondville				4,0		4,0
Montréal	4	68,0	28,0	44,0	1,0	145,0
Montérégie	1	6,0	3,0	6,0		16,0
Outaouais		1,0	1,0	2,0		4,0
Laval	1	4,0	1,0	5,0		11,0
Laurentides		6,0	2,0	8,0		16,0
Richelieu-Salaberry						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	3,0	2,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	4,0		7,0
TOTAL	19	180,0	85,0	135,0	1,0	420,0

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP174

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la *Charte québécoise des droits et libertés* et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l'article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.

Aucune plainte de cette nature ne peut être reçue au Tribunal administratif du travail (TAT) puisque les plaintes en vertu de la *Charte des droits et libertés de la personne* sont déposées à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP175

Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs depuis cinq ans, par année financière.

Cette question ne s'adresse qu'à la Vice-présidence des relations du travail.

En date du 31 janvier 2025, le Tribunal compte 28 postes (ETC) de conciliateurs à la Vice-présidence des relations du travail. Toutefois, l'équivalent de 3 ETC s'acquittent notamment de fonctions de gestion et de formation.

SOURCE : Direction des ressources humaines

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP176

Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur / conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division des relations du travail.

Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, les conciliateurs de la Vice-présidence des relations du travail ont tenu 1 464 séances de conciliation visant 2 094 dossiers, soit une moyenne de 84 dossiers traités par conciliateur.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 25 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP177

Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Le Tribunal administratif du travail n'a aucune compétence en vertu de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal*.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP178

Nombre de dossiers liés à la *Loi modifiant la loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)*.

Le Tribunal administratif du travail n'a aucune compétence en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)*.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP179

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 :

Il n'y a eu aucun pourvoi en contrôle judiciaire concernant des décisions de la Division des services essentiels notifié au TAT.

SOURCE : Direction des services juridiques

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 4 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP180

Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, le délai de traitement moyen a été de 149,7 jours pour les 127 dossiers conclus par décision de la Division des services essentiels.

Type de dossier	Nombre de dossiers fermés	Délai moyen de traitement
Assujettissement d'un service public	88	246,4
Évaluation des services essentiels dans un service public	56	10,1
Évaluation des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux	0	0
Redressement	8	53,8

*À la suite de l'entrée en vigueur, le 30 octobre 2019, de la *Loi modifiant le Code du travail concernant le maintien des services essentiels dans les services publics et dans les secteurs public et parapublic*, le Tribunal s'est vu confier de nouveaux pouvoirs en matière d'assujettissement au maintien des services essentiels dans les services publics et quant à la détermination des services essentiels devant être fournis dans le secteur public, plus particulièrement dans le réseau de la santé et des services sociaux. De ce fait, le Tribunal a procédé à l'ouverture de plusieurs dossiers en matière de détermination des services essentiels. Toutefois, ces dossiers ne nécessitaient aucun traitement immédiat, ce qui a causé une augmentation du délai de fermeture.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP181

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division des services essentiels (DSE).

Le traitement des dossiers de la DSE diffère des autres divisions du TAT.

La notion de « dossiers réglés par médiation » mérite d'être précisée dans la mesure où les dossiers de cette division ne sont pas fermés à la suite d'une entente entre les parties, mais bien par une décision du Tribunal ou un désistement.

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, 21 dossiers ont été fermés à la suite d'une conciliation concluante.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP182

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, la Division des services essentiels a fermé 160 dossiers, dont 21 de façon administrative, 8 par désistement et 4 par accord/règlement. Les 127 dossiers fermés par décision se répartissent comme suit :

	SERVICES PUBLICS	SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC	FONCTION PUBLIQUE
Assujettissement d'un service public	79		
Évaluation des services essentiels	42		
Avis de grève ou de lock-out non conformes		1	
Mesures de redressement	1	2	2
Autorisation de dépôt à la cour supérieure			
TOTAL DES DOSSIERS	122	3	2

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP183

Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.

Au cours de la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, il n'y a eu aucune mesure de réparation imposée par la Division des services essentiels.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP184

Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Nombre de dossiers ouverts et nature des dossiers :

Lois	Recours	1 ^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
LATMP	Bureau d'évaluation médicale	5 352
	Délais	1
	Diagnostic médical	2 142
	Financement	6 112
	Indemnités	4 933
	Prestations	610
	Lésions professionnelles	15 594
	Mesures disciplinaires	88
	Réadaptation	731
	Autres - LATMP	95
	Total LATMP	35 658
LSST	Avis de correction	89
	Délai	4
	Droit de refus	2
	Inspections	4
	Mesures disciplinaires	10
	Ordonnances	2
	Retrait préventif	16
	Autres - LSST	3
	Total LSST	130
Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	0
Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	0
Total		35 788

	1 ^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
Délai moyen de traitement	472
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	381

Le délai moyen de traitement des dossiers se calcule de la date d'ouverture à la date de fermeture, et ce, peu importe le type de fermeture (désistement, décision rendue à la suite d'une audience ou d'un accord en conciliation, etc.). Ce délai inclut les délais occasionnés par les remises d'audiences et les dossiers suspendus.

Le délai moyen de traitement imputable au Tribunal exclut les délais occasionnés par les remises d'audiences et les suspens demandés par les parties.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP185

Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.

DÉLAI MOYEN ENTRE LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION ET LA DÉCISION RENDUE À LA SUITE D'UNE AUDIENCE

2024-2025

	1 ^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	14,8 mois (449 jours)
Délai moyen de traitement	19,8 mois (601 jours)

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP186

Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Le paritarisme au sein de la Commission des lésions professionnelles a été aboli le 1^{er} janvier 2016 par l'entrée en vigueur de la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1). Ainsi, il n'y a plus de représentants patronaux et syndicaux au Tribunal administratif du travail.

Liste des assesseurs – Honoraires et frais :

Le TAT est un tribunal spécialisé et la présence d'assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le juge administratif dans des dossiers complexes. Le TAT a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et il doit également faire appel à des assesseurs contractuels. Le tableau suivant présente le montant des honoraires et frais de déplacement versés aux assesseurs contractuels pour la période indiquée.

	01-04-2024 au 31-01-2025
Frais et honoraires des assesseurs contractuels	418 290 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP187

Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Voici les résultats entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025 :

Nombre de conciliateurs au 31 janvier 2025	64
Nombre de dossiers dans lesquels les parties ont conclu un accord par la suite entériné par le tribunal	4 799
Nombre de transactions conclues entre les parties en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	7 244

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION : Direction des ressources humaines

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP188

Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 janvier 2025, la Division de la santé et de la sécurité du travail a enregistré 22 486 désistements :

- 8 872 de ces désistements (soit 39,5 %) découlent d'une activité de conciliation;
- 13 614 de ces désistements (soit 60,5 %) sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé le Tribunal du retrait de sa contestation.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP189

Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2024 au 31-01-2025
Nombre de remises demandées*	
• Par les employeurs	2 626
• Par les travailleurs	1 400
• Par le TAT **	15

* Ces chiffres représentent le nombre de demandes de remise et non le nombre d'audiences remises, puisqu'une audience porte souvent sur plus d'un dossier.

** Le TAT ne demande pas de remise, mais il lui arrive à l'occasion d'annuler une audience déjà fixée.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP190

Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2024 au 31-01-2025
Nombre d'avis émis par le BEM et ayant fait l'objet d'une contestation	1 513
Nombre de ces avis ayant été renversés	170

Le Tribunal calcule cette donnée en fonction du nombre de dossiers visant un avis du BEM.

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP191

Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.

Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.

Les tableaux suivants présentent le pourcentage des décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs, pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025.

FINANCEMENT

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*	REQUÊTE DES EMPLOYEURS
	01-04-2024 au 31-01-2025	01-04-2024 au 31-01-2025
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	0	1 144
Décisions accueillant les requêtes	0	543 (47,5%)
Décisions accueillant en partie les requêtes	0	81 (7,1%)
Décisions rejetant les requêtes	0	520 (45,5%)

* Les travailleurs ne peuvent contester les décisions rendues en matière de financement (cotisation des employeurs, classification des entreprises, imputation des coûts).

PREVENTION ET INDEMNISATION

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2024 au 31-01-2025	01-04-2024 au 31-01-2025
TOTAL DES DECISIONS RENDUES	2 208	992
Décisions accueillant les requêtes	828 (37,5%)	334 (33,7%)
Décisions accueillant en partie les requêtes	152 (6,9%)	81 (8,2%)
Décisions rejetant les requêtes	1 228 (55,6%)	577 (58,2%)

SOURCE : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP192

Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes pour 2024-2025.

Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025 :

Les statistiques qui suivent présentent les plaintes reçues par le Tribunal administratif du travail entre le 1^{er} avril 2024 et 31 janvier 2025 ainsi que celles dont le sort fut décidé au cours de cette période, bien qu'elles aient été déposées lors de l'exercice précédent. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsqu'aucune intervention n'apparaît nécessaire ou utile. Les plaintes irrecevables sont celles qui ne rencontrent pas les conditions d'ouverture.

Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, le TAT a enregistré 44 plaintes. De plus, il n'y pas finalisé le traitement de plainte déposée lors de l'exercice précédent.

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie	Plaintes fondées*	Plaintes irrecevables	Plaintes en cours	Plaintes abandonnées	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)	1			9			10
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	5	1	1		1		8
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	6		1	1			8
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ET QUALITÉ DES SERVICES	4	1	2				7
AUDIENCE	1	1		1			3
CONCILIATION							
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS							0
AUTRES				3			3
LANGUE	1						1
PLAINTÉ DÉONTOLOGIQUE	1			2			3
PLAINTÉ CONTRE REPRÉSENTANTS				1			1
TOTAL :	19	3	4	17	1	0	44

SOURCE : Service des plaintes

COLLABORATION : Vice-présidence de la qualité et de la cohérence

VALIDATION : Bureau de la présidence

DATE : 18 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP193

Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026.

Voici la ventilation des sommes allouées pour 2024-2025 :

CNESST	94 080 000 \$
Ministre du Travail	5 625 900 \$
RBQ	33 700 \$
CCQ	984 300 \$
CMMTQ	33 700 \$
CMEQ	33 700 \$

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles

COLLABORATION :

VALIDATION : Bureau de la présidente

DATE : 13 mars 2025